RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 40027
Numéro SIREN : 502 660 301
Nom ou dénomination : ABEL

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2019 sous le numéro de dépôt 1027

Greffe du tribunal de commerce de CAEN

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/01/2019

Numéro de dépôt : 2019/1027

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Changement de directeur général
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : ABEL

Forme juridique :

N° SIREN : 502 660 301

N° gestion : 2008 B 40027

Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:09
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

ND/MEL

ABEL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 495.000 €
Siège social : BAYEUX (14400)
23 rue Larcher
RCS CAEN 502.660.301

****

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 15 JANVIER 2019

Le 15 janvier 2019 à 11 heures, les associés de la Société ABEL, Société par Actions Simplifiée au capital de 495.000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la SELARL LEBAILLY-DUREL à FLEURY SUR ORNE (14123) 646 route des Digues - Euphorbe, d'un commun accord.

Monsieur Emerick LUKACS, Président, préside la séance.

Madame Anne-Sophie LUKACS, Directeur Général, est choisie comme secrétaire.

Monsieur Thierry HOYEZ, gérant de la société FUNKY, et Madame Valérie HOYEZ, gérante de la société V.M.C., assistent également à la réunion.

La feuille de présence qui a été émargée par chaque associé en entrant en séance, permet de constater que les associés suivants sont présents ou représentés :

- Madame Anne-Sophie LUKACS,
Propriétaire de soixante-quinze actions, ci..... 75 actions

- La Société JADE,
Propriétaire de six cents actions, ci ..... 600 actions

- Monsieur Emerick LUKACS,
Propriétaire de soixante-quinze actions, ci..... 75 actions

TOTAL..... **750 ACTIONS**

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent 750 actions, soit la totalité des parts constituant le capital social.

L'Assemblée peut valablement délibérer et est régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés :
- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'assemblée certifiée exacte
- le projet d'acte de cession d'actions

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

1C- ABL

TH VM

Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:09
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

Monsieur Emerick LUKACS, ès qualités, rappelle l'ordre du jour :

- Agrément d'un projet de cessions d'actions et de nouvelles associées
- Nomination de la société V.M.C. en qualité de Président
- Nomination de la société FUNKY en qualité de Directeur Général
- Pouvoirs

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires permettant à l'Assemblée Générale de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à son approbation lui ont été communiqués préalablement à la présente réunion, le tout conformément aux dispositions des statuts.

Personne ne demandant la parole, les résolutions inscrites à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION - AGREMENT D'UN PROJET DE CESSIONS D'ACTIONS ET DE NOUVELLES ASSOCIEES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des termes du projet d'acte de cessions de l'intégralité des titres de la société ABEL, savoir :
- 600 actions appartenant à la société JADE au profit des sociétés FUNKY et V.M.C. pour moitié chacune,
- 75 actions appartenant à Madame Anne-Sophie LUKACS au profit de la société V.M.C.,
- 75 actions appartenant à Monsieur Emerick LUKACS au profit de la société FUNKY,

décide d'agréer lesdites cessions d'actions ainsi que la société FUNKY, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 368.500 € dont le siège social est à DEAUVILLE (14800) 39 rue Oliffe immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 492.119.961 et la société V.M.C., Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000 € dont le siège social est à PENNEDEPIE (14600) 122 route d'Honfleur immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 843.977.273 en qualité de nouvelles associées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis Monsieur le Président interrompt la séance.

INTERRUPTION DE SEANCE

Pendant cette interruption, il est procédé à la signature des ordres de mouvements.

Par suite, la séance est ouverte à nouveau sur l'ordre du jour n'ayant pas encore été abordé.

DEUXIEME RESOLUTION - NOMINATION DE LA SOCIETE V.M.C. EN QUALITE DE PRESIDENT

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Président de la Société, pour une durée indéterminée commençant à courir à compter de ce jour :

Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:09
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

- **La société V.M.C.**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 10.000 € dont le siège social est à PENNEDEPIE (14600) 122 route d'Honfleur immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 843.977.273, ayant pour représentant permanent Madame Valérie HOYEZ, gérant de ladite société, en remplacement de Monsieur Emerick LUKACS, président démissionnaire à effet de ce jour.

La société V.M.C. aura, conformément aux dispositions statutaires, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle les exercera dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts aux associés. Notamment, le Président n'aura pas à justifier auprès des banques ou établissements de crédit d'autorisation spéciale pour négocier ou contracter.

La société V.M.C., représentée par Madame Valérie HOYEZ, ès-qualités, déclare accepter ces fonctions et atteste sur l'honneur qu'il n'existe aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice desdites fonctions de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - NOMINATION DE LA SOCIETE FUNKY EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée indéterminée commençant à courir à compter de ce jour :

- **La société FUNKY**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 368.500 € dont le siège social est à DEAUVILLE (14800) 39 rue Oliffe immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LISIEUX sous le numéro 492.119.961, ayant pour représentant permanent Monsieur Thierry HOYEZ, gérant de ladite société, en remplacement de Madame Anne-Sophie LUKACS, directeur général démissionnaire à effet de ce jour.

La société FUNKY aura, conformément aux dispositions statutaires, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle les exercera dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts aux associés. Notamment, le Président n'aura pas à justifier auprès des banques ou établissements de crédit d'autorisation spéciale pour négocier ou contracter.

La société FUNKY, représentée par Monsieur Thierry HOYEZ, ès-qualités, déclare accepter ces fonctions et atteste sur l'honneur qu'il n'existe aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice desdites fonctions de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

12.

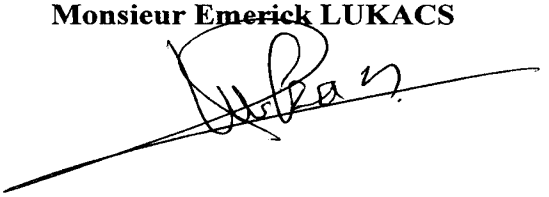
Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:09
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Monsieur Emerick LUKACS



Madame Anne-Sophie LUKACS

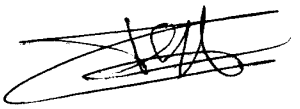


La société JADE
Monsieur Emerick LUKACS et Madame Anne-Sophie LUKACS



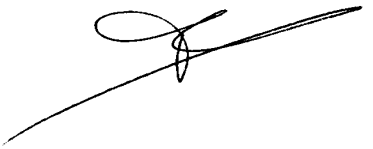
La société V.M.C.
Représentée par Madame Valérie HOYEZ,
« bon pour acceptation du mandat de Président »

Bon pour acceptation du mandat de Président



La société FUNKY
Représentée par Monsieur Thierry HOYEZ,
« bon pour acceptation du mandat de Directeur Général »

Bon pour Acceptation du mandat de Directeur Général



TH VA

Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:09
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

Greffe du tribunal de commerce de CAEN

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/01/2019

Numéro de dépôt : 2019/1027

Type d'acte : Lettre de démission
Démission de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : ABEL

Forme juridique :

N° SIREN : 502 660 301

N° gestion : 2008 B 40027

Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:12
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

Madame Anne-Sophie LUKACS
Chemin de la Blêtre
14400 SAINT VIGOR LE GRAND

ABEL
23 rue Larcher
14400 BAYEUX

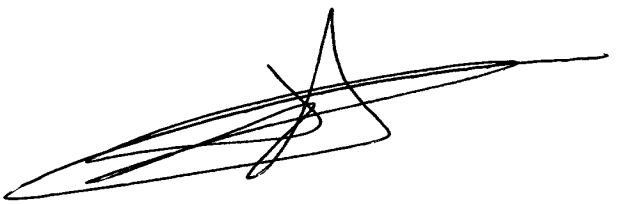
Le 15 janvier 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer par la présente, de ma démission de mes fonctions de directeur général de la société ABEL, à effet du 15 janvier 2019, sans indemnité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Anne-Sophie LUKACS



Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:12
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301





Greffe du tribunal de commerce de CAEN

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 28/01/2019

Numéro de dépôt : 2019/1027

Type d'acte : Lettre de démission
Démission de président

Déposant :

Nom/dénomination : ABEL

Forme juridique :

N° SIREN : 502 660 301

N° gestion : 2008 B 40027

Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:18
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

Monsieur Emerick LUKACS
Chemin de la Blêtre
14400 SAINT VIGOR LE GRAND

ABEL
23 rue Larcher
14400 BAYEUX

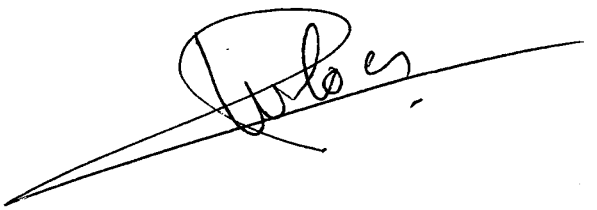
Le 15 janvier 2019

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer par la présente, de ma démission de mes fonctions de président de la société ABEL, à effet du 15 janvier 2019, sans indemnité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Emerick LUKACS



Copie certifiée conforme
AM / 30/01/2019 12:00:18
N° de dépôt - 2019/1027 / 502660301

Pour copie certifiée conforme délivrée le 30/01/2019



